

Logement : « C'est vide, donc j'occupe »

Depuis lundi, 20 personnes, des familles avec enfants, se sont installées dans un immeuble vide à Bruxelles. Il n'y a pas assez de logements dans la ville. Explications.



Il manque de logements à Bruxelles, surtout pour les familles. Certaines ont décidé de s'installer dans un immeuble inoccupé.

En savoir +

→ Depuis 1993, il existe une loi autorisant la réquisition (c'est quand une commune demande à pouvoir utiliser) des immeubles inoccupés.

→ Les familles qui occupent un immeuble à Saint-Gilles étaient sans logement ou avaient un logement insalubre (logement petit, humide, sans confort, parfois sans eau et sans électricité ou infesté de rats, etc.).

Saint-Gilles est une des 19 communes de Bruxelles. Depuis lundi, dans cette commune, un immeuble est occupé par une vingtaine de personnes. Celles-ci s'y sont installées car elles sont sans logement. L'immeuble occupé était vide et inutilisé depuis octobre 2008. Celui-ci appartient à une entreprise.

« Il y a au moins 15 000 immeubles (maisons, appartements) inoccupés à Bruxelles, explique José Garcia, du syndicat des locataires (association qui défend ceux qui louent leur habitation). Il y a aussi 2 millions de m² de bureaux vides. Les entreprises qui possèdent ces bureaux ne les utilisent pas. »

● Pourquoi occuper un immeuble ?

Il manque de logements à Bruxelles. Il y a des listes de personnes qui atten-

dent un logement social (logement à loyer réduit). « Il y a 30 000 demandes en attente, explique José Garcia. Et on peut y ajouter aussi les personnes sans abri, etc. En occupant l'immeuble à Saint-Gilles, on veut attirer l'attention des autorités sur ces problèmes de logement. C'est la Région

(ici celle de Bruxelles-Capitale) qui fait les lois pour ce qui concerne l'état des logements, les loyers, etc. Mais les immeubles inoccupés ne sont pas réquisitionnés (pris par les autorités pour loger des personnes). Les autorités disent que les lois ne sont pas applicables (on ne peut pas s'en servir). »

La difficulté, c'est que les propriétaires se défendent en disant que c'est leur liberté de faire ce qu'ils veulent avec leur maison, même de la laisser inoccupée. « Il faudra 10 ou 20 ans pour construire des logements supplémentaires mais en attendant, il faut trouver une solution. »

Les familles qui se sont installées à Saint-Gilles risquent à tout moment d'être expulsées (mises dehors). Les associations qui soutiennent ces personnes espèrent trouver un accord avec le propriétaire.

M.-A. C.